

PAR COURRIEL

Québec, le 4 mars 2022

Objet : Demande d'accès n° 2021-11-047 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, concernant des ressources dans la « boîte à outils » citée dans le document intitulé : « Cadre de gestion Plan pour une économie verte 2030 » publié par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il s'agit des ressources suivantes : 1) directive de comptabilisation de l'imputation des dépenses au FECC; 2) modèle logique du PMO du PEV 2030; 3) Liste des indicateurs obligatoires et 4) fiche-indicateur pour chaque indicateur pertinent prévu dans la Liste des indicateurs obligatoires

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Directive de comptabilisation de l'imputation des dépenses au FECC, 1 avril 2021, 10 pages;
2. Liste des indicateurs obligatoires, 5 pages;
3. Modèle logique du PMO du PEV 2030, 5 pages;
4. Copie de gabarit-indicateurs-fiche, 20 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Hanen Khaldi, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel hanen.khaldi@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

... 2

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 5

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

DIRECTIVE

RELATIVE À LA COMPTABILISATION DES
DÉPENSES PORTÉES AU DÉBIT DU FONDS
D'ÉLECTRIFICATION ET DE CHANGEMENTS
CLIMATIQUES PAR LES MINISTÈRES ET
ORGANISMES PARTENAIRES

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction générale des ressources financières et matérielles du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Renseignements

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer par écrit en transmettant un courriel à l'adresse
Audit.financier@environnement.gouv.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

<i>Table des matières</i>	<i>i</i>
<i>Liste des acronymes</i>	<i>ii</i>
1. Objet	1
2. Champ d'application	1
3. Définitions	1
4. Cadre de référence	2
5. Rôles des intervenants	3
6. Procédures	3
7. Entrée en vigueur	4
8. Approbation	4

LISTE DES ACRONYMES

DGRFM :	Direction générale des ressources financières et matérielles
FECC :	Fonds d'électrification et de changements climatiques
ITQ :	Infrastructures technologiques Québec
LAF :	Loi sur l'administration financière
MELCC :	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MOP :	Ministère ou organisme partenaire
PACC 2013-2020 :	Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques
PEV 2030 :	Plan pour une économie verte 2030
PMO :	Plan de mise en œuvre
RPG :	Recueil des politiques de gestion
SAGIR :	Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources
VGQ :	Vérificateur général du Québec

1. OBJET

La présente directive¹ a été élaborée afin d'encadrer les opérations financières et comptables réalisées par les MOP qui sont autorisés à porter des sommes au débit du FECC².

Cette directive et les procédures afférentes visent à assurer le respect des obligations légales, normatives et contractuelles qui incombent au MELCC.

Elles permettent au MELCC de s'assurer que les MOP responsables de la mise en œuvre des différentes mesures du PACC 2013-2020 et du PMO du PEV 2030 appliqueront, de façon uniforme, le traitement et la comptabilisation des dépenses portées au débit du FECC (subventions octroyées et dépenses administratives).

2. CHAMP D'APPLICATION

La présente directive s'applique à tous les MOP autorisés à porter des sommes au débit du FECC.

3. DÉFINITIONS

SUBVENTION

Une subvention est une aide financière accordée dans le but de participer au fonctionnement d'un organisme ou au financement d'un projet ou d'un événement. Cette aide financière, qui provient d'un budget d'une unité administrative (pour un programme normé ou non), est octroyée pour l'atteinte d'objectifs qui visent des retombées économiques et sociales positives pour le Québec.

ENTENTE

L'entente signée entre le FECC et l'ITQ pour assurer certaines activités afférentes aux services en soutien aux opérations financières et contractuelles.

1 Ce document ne se substitue pas aux éléments législatifs et réglementaires contenus dans les lois, règlements et décrets entourant les activités financées par le FECC; il constitue plutôt un complément d'information pour encadrer l'ensemble de ces éléments législatifs et réglementaires.

2 Le numéro d'entité au SAGIR pour le FECC est le « 0836 ». Ainsi, une référence au 0836 dans le présent document est une référence à l'entité du FECC au SAGIR.

DÉPENSE ADMINISTRATIVE

Les frais d'administration sont des frais de gestion liés à la réalisation des actions dont le MOP est responsable. Il s'agit de dépenses liées à la rémunération des effectifs du MOP et aux contrats conclus nécessaires pour la réalisation et la mise en œuvre des actions financées en tout ou en partie par le FECC dont le MOP est responsable.

4. CADRE DE RÉFÉRENCE

Le cadre normatif et légal de référence pour la comptabilisation d'une dépense au FECC sur lequel s'appuie la présente directive comporte les lois, règlements, normes et directives énoncés ci-dessous.

- La présente directive et les procédures ne remplacent ni les normes du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, ni les conventions comptables et autres directives du gouvernement, elles s'inscrivent en complémentarité de ces derniers et du Cadre de gestion du FECC.
- La [Loi sur l'administration financière](#) (LAF, A-6.001, chapitre V, article 51);
- Le [Cadre de gestion du Fonds vert](#) et le Cadre de gestion du Plan pour une économie verte 2030;
- Les ententes administratives relatives à la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec et les ententes administratives relatives à la coordination de la lutte contre les changements climatiques;
- Le [Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions](#) (RPG 9.2.3.1);
- La [Directive 1-81 concernant certaines modalités d'application du règlement concernant la promesse et l'octroi de subventions](#) (RPG 9.2.3.2);
- Les conventions comptables du gouvernement du Québec présentées dans les Comptes publics;
- Les chapitres 3300 Paiements de transfert et 6200 Obligations et droits contractuels du *Manuel de comptabilité gouvernemental*.

5. RÔLES DES INTERVENANTS

MOP du FECC

- S'assurent du respect de la présente directive et des procédures afférentes relatives à la comptabilisation des dépenses portées au débit du FECC;

-
- Déclarent les sommes découlant de leurs engagements à même la liste des engagements financiers du MOP;
 - Diffusent les dépenses concernées par le « Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2) » en précisant qu'une partie est assumée par le FECC;
 - S'assurent de transmettre à la DGRFM les informations nécessaires afin de maintenir à jour le dossier permanent du FECC;
 - Répondent à tout questionnement de la DGRFM ou du VGQ en lien avec les dépenses portées au débit du FECC.

ITQ

- Conformément à l'entente, l'ITQ a la responsabilité de saisir, charger, concilier, exécuter et traiter les opérations saisies au SAGIR.

DGRFM

- Élabore à l'intention des MOP et de l'ITQ, une directive et des procédures pour assurer la fiabilité de l'information financière et la conformité aux lois, règlements, politiques et directives applicables;
- Prépare les états financiers du FECC selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* ainsi que le dossier d'audit pour le VGQ;
- S'assure de la conformité des dépenses portées au débit du FECC par les MOP en effectuant des activités de contrôle de conformité des transactions réalisées par les MOP;
- Veille à l'application de la présente directive et des procédures relatives à la comptabilisation des dépenses portées au débit du FECC.

6. PROCÉDURES

Chaque MOP devra se conformer aux procédures suivantes :

- Procédures de comptabilisation des dépenses portées au débit du Fonds d'électrification et de changements climatiques par les MOP.
- Directives - Comptabilisation des dépenses portées au débit du Fonds d'électrification et de changements climatiques - Pilotage et paramétrage SAGIR.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente directive entre en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.

8. APPROBATION

Signature : _____

M^{me} Marie-Perle Gagné, CPA, CGA
Directrice l'expertise comptable

Date _____



**Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 

Liste des indicateurs de base du Plan pour une économie verte 2030

Afin de suivre l'atteinte des résultats des actions du Plan pour une économie verte 2030 (PEV), notamment pour leurs co-bénéfices, ce document présente la liste d'indicateurs types devant être suivis, lorsqu'en lien direct avec les modalités d'une action.

Ces indicateurs doivent être comptabilisés pour contribuer au suivi des résultats dans le cadre du PEV.

Pour toutes les actions, des indicateurs supplémentaires peuvent être requis, notamment pour les actions structurantes, afin de mesurer l'atteinte des cibles prévues au PEV et au PMO ou de mesurer tout autre résultat jugé pertinent pour l'action.

Table des matières

1.	Pourcentage d'avancement de l'action.....	2
2.	Nombre de technologies ou de procédés en développement.....	2
3.	Nombre de technologies ou de procédés en démonstration	2
4.	Nombre de technologies ou de procédés déployées.....	2
5.	Nombre d'études de faisabilité visant l'implantation d'une technologie ou d'un procédé ...	3
6.	Nombre d'activités de communication scientifique réalisées	3
7.	Nombre d'activités ou d'outil de vulgarisation, de sensibilisation ou d'aide à la décision développés ou bonifiés	3
8.	Nombre de personnes formées.....	3
9.	Nombre d'emplois créés ou maintenus	4
10.	Nombre de partenariats développés ou maintenus	4
11.	Nombre de modifications réglementaires	4
12.	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).....	5
13.	Développement du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre	5
14.	Économie d'énergie.....	5

1. Pourcentage d'avancement de l'action

Unité de mesure : %

Mesure d'avancement de l'action. La cible doit être de 100 % à la date prévue de la fin de l'action.

2. Nombre de technologies ou de procédés en développement

Unité de mesure : technologies ou procédés

Dénombrement de toutes les technologies ou procédures à l'étude avant le stade de démonstration ou d'essais terrain.

Exemples :

- Une technologie pour laquelle le financement sert à la progression dans l'échelle de maturité technologique (avant le stade de démonstration)
- Conception d'une nouvelle approche pour contrer un effet des changements climatiques (nouvelle façon de diminuer l'érosion côtière par exemple)

3. Nombre de technologies ou de procédés en démonstration

Unité de mesure : technologies ou procédés

Nombre de technologies au stade de démonstration ou de nouveaux procédés en essais terrain.

Exemples :

- Vitrines technologiques
- Test d'une nouvelle procédure de construction de route sur un tronçon pour limiter les dommages liés aux inondations plus fréquentes

4. Nombre de technologies ou de procédés déployés

Unité de mesure : technologies ou procédés

Mesure du déploiement de tous les technologies ou procédés ayant démontré leur efficacité à lutter contre les changements climatiques.

Exemples :

- Technologies installées sur des camions pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
- Nb de conversion à une technologie
- Enrochements de berges limitant l'érosion installés sur le terrain
- Déploiement d'un système de surveillance de la propagation d'espèces nuisibles

5. Nombre d'études de faisabilité visant l'implantation d'une technologie ou d'un procédé

Unité de mesure : études de faisabilité

Dénombrement d'études liées au déploiement d'une technologie ou d'une procédure. Si plusieurs études sont financées pour un même projet, il doit être comptabilisé une seule fois.

Exemples :

- Études de faisabilité pour un projet de production d'énergie renouvelable
- Études nécessaires pour réaliser un projet d'aménagements résilients aux inondations

6. Nombre d'activités de communication scientifique réalisées

Unité de mesure : activités

Dénombrement des activités de communication à l'intention de la communauté scientifique.

Exemples :

- Articles scientifiques publiés
- Thèses ou mémoires complétés

7. Nombre d'activités ou d'outil de vulgarisation, de sensibilisation ou d'aide à la décision développés ou bonifiés

Unité de mesure : activités

Dénombrement des activités ou outils de communication s'adressant au public.

Exemples :

- Plateforme ou site Web développé
- Publication de fiches informations
- Développement et diffusion de grilles d'aide à la décision
- Participation à des publications dans un média de vulgarisation scientifique
- Publications dans les médias sociaux
- Présentation d'informations dans des activités thématiques publiques (congrès, colloque, etc..)

8. Nombre de personnes formées

Unité de mesure : personnes formées

Nombre de personnes ayant reçu une formation d'au moins deux heures en lien avec les changements climatiques.

Exemples :

- Personnes suivant une formation développée dans le cadre du PEV
- Étudiants contribuant à un projet universitaire
- Acteurs du milieu participant à des rencontres ou présentations organisées à leur intention

9. Nombre d'emplois créés ou maintenus

Unité de mesure : équivalent temps complet (ETC)

Nombre d'emplois en lien avec la lutte aux changements climatiques qui ont été créés ou maintenus par la mise en œuvre du PEV, incluant les emplois dans la fonction publique. Les emplois indirects (emplois des fournisseurs) et les emplois induits (emplois liés aux recettes distribuées) sont exclus.

Exemples :

- Emplois créés ou maintenus (ETC) par la réalisation de projets (par exemple, le nombre d'employés à une centrale de récupération de chaleur après sa construction)
- Nombre de chercheur(s) et professionnel(s) de recherche dans le cadre du financement d'une chaire
- Nombre d'employés (ETC) pour opérer un réseau de surveillance

10. Nombre de partenariats développés ou maintenus

Unité de mesure : partenariats

Nombre de partenariats du Québec visant la lutte aux changements climatiques étant développés ou maintenus dans le cadre du PEV.

Exemples :

- Partenariats de coopération climatique internationale
- Partenariats dans le cadre du marché du carbone

11. Nombre de modifications réglementaires

Unité de mesure : modifications

Dénombrement des lois, règlements, codes et autres orientations gouvernementales ayant été modifiées pour intégrer ou resserrer des notions de lutte aux changements climatiques

Exemples :

- Ajustement du code du bâtiment
- Ajustement à la norme sur les véhicules zéro émission

12. Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Unité de mesure : kT éq. CO₂

Quantité des émissions de GES réduites annuellement dans le cadre des projets. La cible et les résultats doivent respecter les directives de quantification publiées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Exemples :

- Réduction des émissions de GES liée à l'augmentation du nombre de voitures électriques sur les routes
- Réduction des émissions de GES associées à l'implantation d'une nouvelle technologie dans une entreprise

13. Développement du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Unité de mesure : kT éq. CO₂

Estimation du potentiel de futures réductions des émissions de GES que les projets pourraient réduire annuellement lorsqu'ils seront à un stade plus avancé. Cette quantification doit respecter les directives de quantification publiées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Exemples :

- Le développement d'une nouvelle technologie qui pourra réduire 100 kT éq. CO₂ annuellement 10 ans après sa commercialisation
- Des travaux sylvicoles réalisés cette année pourraient avoir un potentiel d'absorber 100 kT éq. CO₂ annuellement dans 20 ans

14. Économie d'énergie

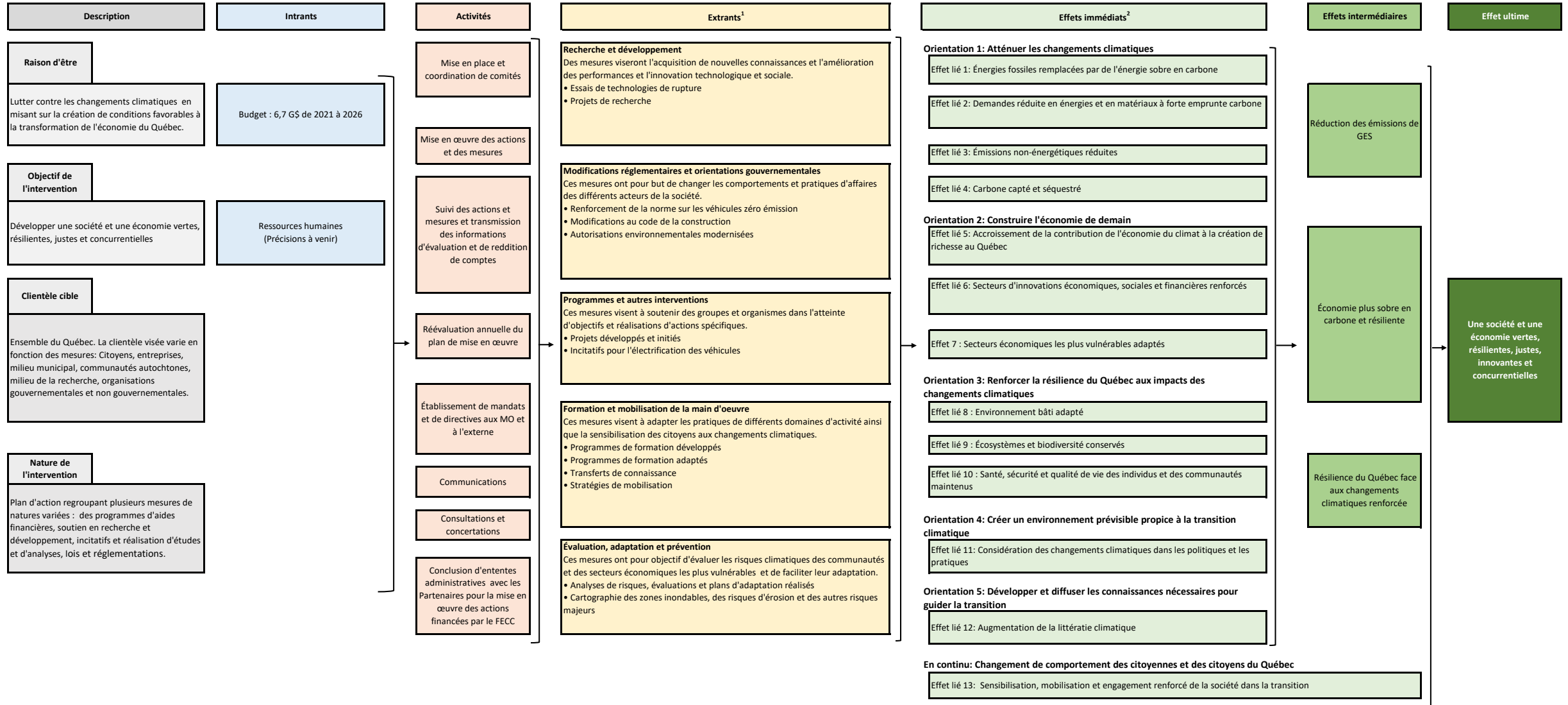
Unité de mesure : GJ

Quantité d'énergie économisée grâce à la mise en œuvre de projets.

Exemples :

- Lors de la conversion d'un système de chauffage
- Lors de l'intégration de processus de récupération de la chaleur

Modèle logique - Plan de mise en œuvre 2021-2026 du Plan pour une économie verte 2030



Notes

¹ Plusieurs actions et livrables découleront des mesures du Plan de mise en œuvre 2021-2026 et il n'est pas possible d'énumérer la liste entière dans ce modèle logique. Une énumération sommaire est donc fournie pour chaque catégorie d'extrants.

² Les orientations présentées visent à illustrer le lien entre les effets visés du Plan pour une économie verte 2030 et son Plan de mise en œuvre.

Ministère	No action	Action (nom usuel)
MERN (SMTE)	1.1.1.1a	Appuyer l'électrification des véhicules légers - Électrification des automobiles et motocyclettes - Rabais à l'achat (Roulez Vert)
MTQ (FORT)	1.1.1.1b	Appuyer l'électrification des véhicules légers - Électrification des taxis
MERN (SMTE)	1.1.1.2a	Appuyer l'implantation de bornes dans les résidences, les entreprises et sur le réseau routier - Bornes de recharge à domicile (Roulez vert)
MERN (SMTE)	1.1.1.2b	Appuyer l'implantation de bornes dans les résidences, les entreprises et sur le réseau routier - Bornes de recharge multi logement (Roulez vert)
MERN (SMTE)	1.1.1.2c	Appuyer l'implantation de bornes dans les résidences, les entreprises et sur le réseau routier - Bornes de recharge au travail (Roulez vert)
MERN (SMTE)	1.1.1.2d	Appuyer l'implantation de bornes dans les résidences, les entreprises et sur le réseau routier - Bornes de recharge sur rue
MTQ	1.1.1.2e	Appuyer l'implantation de bornes dans les résidences, les entreprises et sur le réseau routier - Bornes de recharge sur route
MELCC	1.1.1.3	Renforcer la norme sur les véhicules zéro émission
MTQ (FORT)	1.1.1.4a	Appuyer l'électrification des autobus urbains
MTQ (FORT)	1.1.1.4b	Appuyer l'électrification des autobus scolaires
MTQ (FORT)	1.1.1.4c	Appuyer l'électrification des autobus interurbains et privés
MERN	1.1.1.5	Proposer une réglementation relativement au volume minimal de carburant renouvelable dans l'essence et le diesel
MTQ	1.1.2.1a	Appuyer l'électrification, l'efficacité et la conversion vers des carburants moins émetteurs de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs ferroviaire et maritime et dans celui du camionnage - Écocamionnage
MERN (SMTE)	1.1.2.1b	Appuyer l'électrification, l'efficacité et la conversion vers des carburants moins émetteurs de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs ferroviaire et maritime et dans celui du camionnage - Transportez- vert
MTQ	1.1.2.1c	Appuyer l'électrification, l'efficacité et la conversion vers des carburants moins émetteurs de gaz à effet de serre (GES) dans les secteurs ferroviaire et maritime et dans celui du camionnage - Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité énergétique

MELCC	1.1.2.2	Définir une norme sur les véhicules zéro émission (VZE) pour les véhicules lourds
MTQ	1.2.1.1	Appuyer des projets structurants de transport collectif électrique
MTQ (FORT)	1.2.1.2a	Accroître l'offre de services de transport collectif - Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC - offre de service)
MTQ (FORT)	1.2.1.2b	Accroître l'offre de services de transport collectif - Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP - immobilisation)
MTQ (FORT)	1.2.1.3	Développer le transport actif en milieu urbanisé
MTQ (FORT)	1.2.1.4	Soutenir le développement de la mobilité partagée
MAMH	1.3.1.1	Adapter le cadre d'aménagement afin de densifier les zones habitées et d'activités et d'optimiser la localisation des pôles d'activités et de services
MELCC	1.3.1.2	Réhabiliter des terrains contaminés pour créer des conditions favorables à la densification - ClimatSol-Plus
MTESS	1.3.2.1	Appuyer les entreprises dans la mise en place du télétravail
MELCC	1.4.1.1	Définir l'allocation gratuite post- 2023, dans le cadre du SPEDE
MELCC	1.4.1.2	Mettre en place une mesure d'aide transitoire pour la décarbonisation du secteur industriel québécois
MELCC	1.4.1.3	Mettre en place un nouveau mécanisme d'appui à la décarbonisation pour les grands émetteurs en lien avec la diminution des allocations gratuites du SPEDE, dès 2024
MEI	1.4.1.4	Instaurer un groupe d'intervention GES pour les grands émetteurs
MERN (SMTE)	1.4.2.1a	Appuyer la réalisation de projets en efficacité énergétique et en conversion énergétique - Programme ÉcoPerformance Industrie - Standard
MERN (SMTE)	1.4.2.1b	Appuyer la réalisation de projets en efficacité énergétique et en conversion énergétique - ÉcoPerformance (Grands Émetteurs)
MERN (SMTE)	1.4.2.1c	Appuyer la réalisation de projets en efficacité énergétique et en conversion énergétique - Programme Bioénergies
MELCC	1.4.2.2	Lancer un défi GES pour les grands émetteurs industriels (appel à projets)
MERN (SMTE)	1.5.1.1	Soutenir la R-D dans le secteur industriel - Technoclimat (Grande Industrie)

MELCC	1.5.1.2	Soutenir la R&D et la mise à l'essai de technologies de rupture pour réduire les émissions des procédés industriels ou séquestrer chimiquement ou géologiquement le carbone
MERN (SMTE)	1.6.1.1	Soutenir la récupération et la valorisation de la chaleur
MERN	1.6.1.2	Renforcer l'efficacité énergétique dans les bâtiments commerciaux et institutionnels
MERN (SMTE)	1.6.2.1	Soutenir la conversion vers l'électricité dans les bâtiments résidentiels - Chauffez vert
MERN (SMTE)	1.6.2.2	Soutenir la conversion vers l'électricité et d'autres énergies renouvelables dans les bâtiments commerciaux et institutionnels - ÉcoPerformance (Bâtiments)
MERN	1.6.2.3	Soutenir la conversion du gaz naturel vers l'électricité, et la biénergie pour la gestion de la pointe
MELCC	1.6.2.4	Mettre en place des normes et des réglementations pour réduire l'utilisation des énergies fossiles
HQ	1.6.2.5	Réaliser des projets de recherche et de démonstration sur la gestion de la pointe électrique
MELCC	1.6.3.1	"Déployer et mettre à jour la réglementation sur les halocarbures"
MELCC	1.6.3.2	Récupérer les mousses isolantes des gros électroménagers pour éviter la libération d'halocarbures
MERN (SMTE)	1.6.3.3	Appuyer la conversion des systèmes d'halocarbures vers des alternatives moins émissives - ÉcoPerformance (Halocarbures)
RBQ	1.7.1.1	Moderniser les éléments du Code de construction et les autres normes et réglementations relatives à l'énergie, aux matériaux et à la résilience des bâtiments neufs et existants
MFFP	1.7.2.1	Lever les barrières à l'utilisation du bois dans la construction
MFFP	1.7.2.2	Soutenir des projets de démonstration d'utilisation du bois dans la construction multirésidentielle et commerciale - Programme d'intégration du matériau bois dans la construction
MAPAQ	1.8.1.1	Accompagner les entreprises agricoles dans l'intégration des enjeux climatiques, notamment par la formation
MAPAQ	1.8.2.1	Déployer des interventions structurées pour optimiser la fertilisation azotée dans les cultures

MAPAQ	1.8.3.1	Développer, opérationnaliser et élargir les pratiques et les technologies qui réduisent les émissions de méthane des élevages
MERN	1.8.4.1	Appuyer l'extension du réseau triphasé
MELCC	1.9.1.1	Appuyer le chantier de réduction du gaspillage alimentaire en évaluant les réductions d'émissions de GES qui en découlent et les réductions additionnelles potentielles
MELCC	1.9.2.1	Favoriser la collecte des matières organiques des industries, commerces et institutions
MELCC	1.9.2.2	Valoriser la matière organique collectée en appuyant la construction d'installations de compostage et de biométhanisation
MELCC	1.9.2.3	"Évaluer, en vue de l'exploiter, le potentiel additionnel de captation, de destruction et de valorisation des biogaz des sites d'enfouissement existants"
MERN	1.10.1.1	Accompagner les communautés hors réseau dans la planification et la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable
MELCC	1.11.1.1	Outils le gouvernement et le monde municipal pour conserver les réservoirs de carbone prioritaires
MFFP	1.12.1.1a	Boiser et reboiser en forêts publiques et privées pour atténuer les changements climatiques
MFFP	1.12.1.2	Développer un outil permettant de faire un bilan climatique des stratégies d'aménagement forestier et des produits du bois en découlant
MELCC	1.13.1.1a	Appuyer le développement des connaissances sur le potentiel de contribution du secteur forestier et des milieux naturels à l'atténuation des changements climatiques - milieux humides
MFFP	1.13.1.1c	Appuyer le développement des connaissances sur le potentiel de contribution du secteur forestier et des milieux naturels à l'atténuation des changements climatiques - forêts
MEI	2.1.1.1	Favoriser le développement de produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques
MEI	2.1.1.2	Appuyer le développement d'une filière de recyclage de batteries - Innovation
MEI	2.1.1.3	"Appuyer la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche en électrification des transports"
MERN	2.1.1.4	Mettre en place une stratégie de l'hydrogène vert et des bioénergies

MERN	2.1.1.5	Implanter une réglementation exigeant l'injection dans le réseau gazier d'un minimum de gaz naturel renouvelable
MERN	2.1.1.6a	Soutenir la production et la distribution de gaz naturel renouvelable - Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable, à son injection ou à sa connexion au réseau de distribution de gaz naturel (PSPGNR)
MERN (SMTE)	2.1.1.7a	Soutenir l'innovation dans le domaine des bioénergies - Technoclimat (Bioénergie)
MERN	2.1.1.7b	Soutenir l'innovation dans le domaine des bioénergies - Chaire de recherche industrielle sur les biocombustibles et bioproduits
MFFP	2.1.1.7c	Soutenir l'innovation dans le domaine des bioénergies - Innovation - bioénergies- biomasse forestière résiduelle
MERN	2.1.1.8	Soutenir l'innovation dans la filière de l'hydrogène vert - Technoclimat (Hydrogène)
MELCC	2.1.1.9	Identifier et éliminer progressivement les subventions, interventions et pratiques qui freinent l'expansion des secteurs stratégiques et la transition climatique
MELCC	2.2.1.1	Appuyer la réalisation d'analyses de potentiels de réduction d'émissions de GES et de faisabilité au sein des entreprises
MTO	2.2.1.2	Encourager les pratiques de tourisme climato-responsable
MERN (SMTE)	2.3.1.1	Appuyer l'émergence de technologies de réduction d'émissions de GES tout au long de la chaîne d'innovation - Technoclimat
MEI	2.3.1.2	"Appuyer la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche en réduction des émissions de GES"
MEI	2.3.1.3	Appuyer la réalisation de projets collaboratifs industrie-milieu de la recherche
MELCC	2.3.2.1	"Mettre en place un chantier sur les mécanismes de financement innovants, mixtes et écofiscaux pour appuyer le financement de la transition climatique"
MELCC	2.3.2.2	Identifier les formes de financement innovant les plus porteuses et en soutenir l'émergence
MFQ	2.3.2.3	Accroître la valeur des émissions d'obligations vertes
MELCC	2.4.1.1	Suivre et anticiper l'évolution des besoins du marché dans un contexte d'accélération des changements climatiques et de la transition

MELCC	2.4.1.2a	Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à la transition climatique - BRACE
MAMH	2.4.1.2b	Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à la transition climatique - Milieu municipal
MELCC	2.4.1.2c	Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à la transition climatique - LCC Générale
MFFP	2.4.1.2d	Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à la transition climatique - Bois
MSSS	2.4.1.2e	Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à la transition climatique - Santé
MSSS	3.1.1.1	Cartographier et diffuser les risques comme les îlots de chaleur et les zoonoses
MELCC	3.1.1.2a	Soutenir la réalisation d'analyses de risques et de plans d'adaptation - municipalités
MSSS	3.1.1.2b	Soutenir la réalisation d'analyses de risques et de plans d'adaptation - santé
MELCC	3.1.1.2c	Soutenir la réalisation d'analyses de risques et de plans d'adaptation - Protection des sources d'eau potable
MELCC	3.1.1.3a	Implanter des mesures d'adaptation comme le verdissement - Programme réduction des risques chaleur-précipitations-verdissement
MELCC	3.1.1.3b	Implanter des mesures d'adaptation comme le verdissement - Développement d'outils, de normes
MSSS	3.1.1.3c	Implanter des mesures d'adaptation comme le verdissement - Mise en oeuvre de la stratégie pollen
MSSS	3.1.1.3d	Implanter des mesures d'adaptation comme le verdissement - Déployer à l'échelle du Québec un système d'alertes téléphoniques automatisé pour la chaleur, le smog et le pollen
MERN	3.1.2.1	Contribuer à cartographier les zones inondables en climat futur
MAMH	3.1.2.2	Planifier et implanter des solutions d'adaptation face aux inondations
MELCC	3.1.2.3	Améliorer les outils d'adaptation et de projection de débits des cours d'eau en climat actuel et futur

MSP	3.1.3.1	"Cartographier et diffuser les risques d'érosion et de submersion côtières"
MELCC	3.1.3.2	"Élaborer un plan de gestion intégrée de l'adaptation aux risques d'érosion et de submersion côtières"
MSP	3.1.3.3a	Implanter des solutions d'adaptation pour l'érosion et la submersion côtières
MSP	3.1.3.4	Implanter des solutions d'adaptation pour les glissements de terrain
MSSS	3.2.1.1a	Évaluer les risques pour les infrastructures publiques et planifier leur adaptation - santé
MTQ	3.2.1.1b	Évaluer les risques pour les infrastructures publiques et planifier leur adaptation - transport
MELCC	3.2.1.2	"Développer des normes pour les infrastructures qui tiennent compte du climat futur"
MELCC	3.3.1.1a	Évaluer les impacts des changements climatiques sur les secteurs économiques les plus vulnérables et les appuyer dans l'implantation de solutions d'adaptation - Évaluer les impacts économiques et autres mesures d'adaptation
MFFP	3.3.1.1c	Évaluer les impacts des changements climatiques sur les secteurs économiques les plus vulnérables et les appuyer dans l'implantation de solutions d'adaptation - Implantation de mesures d'adaptation: essais opérationnels de scénarios sylvicoles adaptés
MTO	3.3.1.1d	Évaluer les impacts des changements climatiques sur les secteurs économiques les plus vulnérables et les appuyer dans l'implantation de solutions d'adaptation - Implantation de mesures d'adaptation: secteur du tourisme
MELCC	3.4.1.1a	Déployer un réseau de suivi de l'évolution de la biodiversité dans un contexte de changements climatiques - Réseau de suivi de la biodiversité - MELCC
MFFP	3.4.1.1b	Déployer un réseau de suivi de l'évolution de la biodiversité dans un contexte de changements climatiques - Réseau de suivi de la biodiversité - MFFP
MFFP	3.4.2.1a	Planifier la création de corridors de connectivité - MFFP
MELCC	3.4.2.1b	Planifier la création de corridors de connectivité - MELCC
MAMH	3.5.1.1a	"Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la fonte du pergélisol - suivi terrain"

MELCC	3.5.1.1b	"Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la fonte du pergélisol - Chaire de recherche en partenariat sur le pergélisol au Nunavik et sa géomorphologie"
MSP	3.5.1.2	Cartographier les risques d'érosion et de submersion sur les côtes du Nunavik et d'Eeyou Istchee Baie-James, en climat futur
MAMH	3.5.1.3	Intégrer les changements climatiques à la planification municipale des villages nordiques du Nunavik
MELCC	3.5.2.1	Développer des normes et des règlements de construction pour les bâtiments du Nunavik qui tiennent compte du climat futur
MELCC	3.5.2.2	Soutenir la construction de bâtiments durables dans les villages du Nunavik
MAMH	3.5.2.3a	Évaluer la vulnérabilité et planifier l'adaptation des infrastructures aux impacts des changements climatiques dans le Nord - MAMH
MTQ	3.5.2.3b	Évaluer la vulnérabilité et planifier l'adaptation des infrastructures aux impacts des changements climatiques dans le Nord - MTQ
MFFP	3.5.3.1	Développer les connaissances sur les espèces clés et émergentes pour la sécurité alimentaire autochtone
MELCC	3.6.1.1a	Élaborer et mettre en œuvre une programmation de recherche en adaptation - MELCC
MFFP	3.6.1.1b	Élaborer et mettre en œuvre une programmation de recherche en adaptation - Foresterie
MELCC	3.6.2.1	Améliorer et simplifier l'accès à l'information selon le besoin des clientèles
MELCC	4.1.1.1	Adopter des technologies et des pratiques exemplaires en matière d'atténuation et d'adaptation
MELCC	4.1.1.2	"Soutenir des projets de vitrine technologique gouvernementale pour des projets d'innovation technologique et sociale en atténuation et en adaptation"
MELCC	4.2.1.1a	Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques - Mesurer le niveau d'engagement de la population et entretenir le dialogue avec les citoyens, les organisations et les communautés
MELCC	4.2.1.1b	Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques - Réaliser des campagnes de sensibilisation et d'éducation

MELCC	4.2.1.1c	Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques - Appuyer la mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation et de mobilisation (Action-Climat)
MELCC	4.2.1.1d	"Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques - Appuyer la mise en œuvre d'initiatives de sensibilisation et de mobilisation - Déclat"
MSSS	4.2.1.1e	"Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques - Activités de sensibilisation en santé"
MERN	4.2.1.1a	"Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques - Réaliser des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sur la transition climatique"
MELCC	4.2.2.1a	Soutenir les communautés autochtones pour agir en changements climatiques : Cris, autres Premières Nations, Inuits
MERN (SMTE)	4.2.2.1b	Soutenir les communautés autochtones pour agir en changements climatiques - MERN
MELCC	4.2.3.1	Renforcer et étendre les partenariats stratégiques du Québec en changements climatiques sur les scènes canadienne et internationale
MELCC	4.2.3.2a	Soutenir des initiatives québécoises et multilatérales de coopération climatique internationale - Programme de coopération climatique internationale (PCCI)
MELCC	4.2.3.2b	Soutenir des initiatives québécoises et multilatérales de coopération climatique internationale - Coopération climatique municipale
MRIF	4.2.3.2c	Soutenir des initiatives québécoises et multilatérales de coopération climatique internationale - Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques
MAMH	4.3.1.1	Moderniser le cadre d'aménagement du territoire par l'adoption d'une stratégie nationale
MEI	4.3.1.2	Adapter la mission des fonds d'investissement aux besoins de la transition
MELCC	4.3.1.3	Renforcer la prise en compte des enjeux climatiques dans le régime d'autorisation environnementale
MELCC	4.3.1.4	Généraliser l'utilisation de critères de climato-conditionnalité dans les programmes gouvernementaux
MELCC	4.3.2.1	Définir les règles d'allocations gratuites du marché du carbone au delà de 2023

MELCC	4.3.2.2	"Établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants sur les marchés du carbone"
MELCC	4.3.2.3	"Lancer de nouveaux protocoles de crédits compensatoires d'ici 2025"
MELCC	4.3.2.4	Standardiser et renforcer l'intégration de la valeur sociale du carbone dans les décisions gouvernementales
MFFP	5.1.1.1	Consolider la comptabilisation des stocks et des flux de carbone des milieux naturels et des produits du bois
MELCC	5.1.1.2a	Maintenir et consolider les réseaux de suivi du climat et des changements climatiques - Surveillance du climat
MELCC	5.1.1.2b	Maintenir et consolider les réseaux de suivi du climat et des changements climatiques - Maintien du réseau hydrométrique
MELCC	5.1.2.1	Développer et raffiner les modèles de projection d'émissions de GES
MELCC	5.1.2.2a	Améliorer les modèles climatiques - ESCER
MELCC	5.2.1.1	Renforcer l'expertise et la capacité du Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (Ouranos)
MELCC	5.2.1.2	Consolider au sein d'un réseau et développer l'expertise québécoise en matière de transition climatique
MELCC	5.3.1.1	Évaluer les potentiels de réduction de GES ou d'adaptation de nouvelles interventions
MELCC	5.3.1.2	Réaliser une analyse globale des risques et occasions favorables découlant des changements climatiques pour le Québec
MELCC	5.4.1.1	Évaluer les retombées de la transition climatique sur l'économie, la qualité de l'air et la santé
MELCC	5.4.1.2	Développer et suivre des indicateurs de transition

Objectif	No objectif
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Réduire l'empreinte carbone de chaque mode de transport	1.1
Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.1
Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.1

Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.1
Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.2
Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.2
Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.2
Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.2
Transférer les déplacements vers des modes plus sobres en carbone	1.2
Réduire et optimiser les déplacements	1.3
Réduire et optimiser les déplacements	1.3
Réduire et optimiser les déplacements	1.3
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Réduire les émissions de GES du secteur industriel tout en renforçant sa compétitivité	1.4
Appuyer l'émergence de solutions de réduction d'émissions de GES	1.5

Appuyer l'émergence de solutions de réduction d'émissions de GES	1.5
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Réduire les émissions de GES des bâtiments et utiliser l'énergie plus efficacement	1.6
Transformer les pratiques de construction et de rénovation	1.7
Transformer les pratiques de construction et de rénovation	1.7
Transformer les pratiques de construction et de rénovation	1.7
Réduire l'empreinte carbone du secteur agricole	1.8
Réduire l'empreinte carbone du secteur agricole	1.8

Réduire l’empreinte carbone du secteur agricole	1.8
Réduire l’empreinte carbone du secteur agricole	1.8
Améliorer la gestion et la valorisation de la matière organique	1.9
Améliorer la gestion et la valorisation de la matière organique	1.9
Améliorer la gestion et la valorisation de la matière organique	1.9
Améliorer la gestion et la valorisation de la matière organique	1.9
Réduire la dépendance des réseaux autonomes envers les combustibles fossiles	1.10
Éviter la destruction et la dégradation des réservoirs de carbone	1.11
Augmenter le potentiel de séquestration des forêts commerciales	1.12
Augmenter le potentiel de séquestration des forêts commerciales	1.12
Mieux comprendre le rôle des milieux naturels dans l’atténuation	1.13
Mieux comprendre le rôle des milieux naturels dans l’atténuation	1.13
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d’assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d’assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d’assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d’assise à la transition climatique	2.1

Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique	2.1
Accroître la place des secteurs économiques qui servent d'assise à la transition climatique	2.1
Améliorer les pratiques d'affaires qui sont favorables à la transition climatique et à la résilience des entreprises	2.2
Améliorer les pratiques d'affaires qui sont favorables à la transition climatique et à la résilience des entreprises	2.2
Stimuler l'innovation technologique, sociale et financière	2.3
Stimuler l'innovation technologique, sociale et financière	2.3
Stimuler l'innovation technologique, sociale et financière	2.3
Stimuler l'innovation technologique, sociale et financière	2.3
Stimuler l'innovation technologique, sociale et financière	2.3
Stimuler l'innovation technologique, sociale et financière	2.3
Assurer l'adéquation des compétences de la main-d'œuvre avec les besoins de la transition climatique	2.4

Protéger la santé, la sécurité et la qualité de vie des individus et des communautés	3.1
Protéger la santé, la sécurité et la qualité de vie des individus et des communautés	3.1
Protéger la santé, la sécurité et la qualité de vie des individus et des communautés	3.1
Protéger la santé, la sécurité et la qualité de vie des individus et des communautés	3.1
Adapter les infrastructures aux impacts des changements climatiques	3.2
Adapter les infrastructures aux impacts des changements climatiques	3.2
Adapter les infrastructures aux impacts des changements climatiques	3.2
Renforcer la capacité d'adaptation des secteurs économiques les plus vulnérables aux changements climatiques	3.3
Renforcer la capacité d'adaptation des secteurs économiques les plus vulnérables aux changements climatiques	3.3
Renforcer la capacité d'adaptation des secteurs économiques les plus vulnérables aux changements climatiques	3.3
Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes	3.4
Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes	3.4
Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes	3.4
Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes	3.4
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5

Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Préserver la qualité de vie des communautés nordiques	3.5
Acquérir et diffuser les connaissances nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques	3.6
Acquérir et diffuser les connaissances nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques	3.6
Acquérir et diffuser les connaissances nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques	3.6
Accélérer le changement par l'exemplarité de l'État	4.1
Accélérer le changement par l'exemplarité de l'État	4.1
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2

S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
S'engager avec les partenaires dans la transition au Québec et à l'international	4.2
Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3
Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3
Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3
Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3
Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3

Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3
Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3
Intégrer les changements climatiques dans les politiques et pratiques	4.3
Mesurer et évaluer les émissions de GES, l'impact des changements climatiques et leurs tendances	5.1
Mesurer et évaluer les émissions de GES, l'impact des changements climatiques et leurs tendances	5.1
Mesurer et évaluer les émissions de GES, l'impact des changements climatiques et leurs tendances	5.1
Mesurer et évaluer les émissions de GES, l'impact des changements climatiques et leurs tendances	5.1
Mesurer et évaluer les émissions de GES, l'impact des changements climatiques et leurs tendances	5.1
Renforcer les partenariats stratégiques	5.2
Renforcer les partenariats stratégiques	5.2
Évaluer les voies d'action les plus prometteuses	5.3
Évaluer les voies d'action les plus prometteuses	5.3
Diffuser les progrès en matière d'atténuation et d'adaptation	5.4
Diffuser les progrès en matière d'atténuation et d'adaptation	5.4